



# Support de réunion

## Conseil municipal

### Séance du 29 sept 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 septembre, à 20 h,  
les membres du conseil municipal de la commune de Saint-Gonnery  
se sont réunis en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal,  
sous la présidence de Monsieur Claude VIET, maire,  
suite à la convocation adressée le 23 septembre,  
conformément à l'article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

#### PRÉSENTS :

Claude VIET

Blandine LE SAUCE

Michel ANGER

Denis BIDAN

Auguste AUBIN

Patrice HUET

Nicolas CHEVALIER

Mickaël CALME

Juline RIGOUX

Catherine LE METAYER

Rachelle RENOARD

Carole SCHNAIDERMAN

Christophe ROBIN

#### AUTRES INFORMATIONS :

- Madame Juline RIGOUX est désignée secrétaire de séance par le conseil municipal.
- Le quorum est constaté comme atteint.

# ORDRE DU JOUR

1) Bâtiment locatif .....	2
2) Logements Sociaux .....	3
3) Parkings Rue de la Fontaine.....	3
4) Secrétariat remplacement des PC en vue du passage de Windows 11.....	3
5) Divers.....	3
Personnel.....	3
Convention avec le CDG 56 pour le dispositif de signalement obligatoire .....	3
Bilan : Opération argent de Poche été 2025 .....	4
Rentrée Scolaire 2025.....	4
Coupures d'électricité récurrentes.....	4
Permanence des assistantes sociales du Département.....	4
Première réunion de préparation de l'animation de Noël 2025.....	4
Réunion voirie en octobre 2025, programme 2025/2026.....	4
SCOT .....	4

## 1) Bâtiment locatif

Travaux supplémentaires : pose d'une porte supplémentaire dans le local infirmières pour donner accès à la salle technique de la partie commune (Orthophoniste, Bureau, Infirmières et couloir).

pose d'une cloison modulaire dans le local qui va être loué aux kinés.

Fixation du montant des loyers définitifs au 1<sup>er</sup> novembre 2025

LOCAUX au REZ-DE CHAUSSEE au 28 rue des deux ponts						
	Surfaces ré- elles	<b>Loyers mensuel TTC</b>	<b>Compteur</b>	<b>Compteur</b>		
			Eau	Edf		
Local 28 A	40,90	400,00	Individuel	Individuel		
Local 28 B	38,71	360,00	50%	50%	<i>Compteurs commun</i>	
Local 28 C	15,25	220,00	20%	20%	<i>Compteurs commun</i>	
Local 28 D	22,92	260,00	30%	30%	<i>Compteurs commun</i>	
LOGEMENTS AU 1 rue de la fontaine						
Logement 1 A	59,39	540,00				
Logement 1 B	63,50	540,00				
Logement 1 C	37,84	340,00				

La rédaction des baux sera rédigée en interne.

## 2) Logements Sociaux

### Travaux, avenant 1 sur le lot Gros œuvre

Suite au résultat de l'étude de sol réalisée après démolition d'une partie de la maison des travaux supplémentaires s'imposent.

Après présentation des différentes solutions dallage sur terre-plein, dalle portée et vide sanitaire, le conseil municipal retient le devis de la Sarl Rigoux titulaire du marché gros œuvre pour réaliser un vide sanitaire de 5 192,26 € HT. L'entreprise Kalon TP sera sollicitée pour effectuer le terrassement.

### Devis branchements d'eau potable et d'assainissement (STGS)

Le conseil municipal approuve les devis STGS pour le raccordement en eau potable de 5 665,50 € HT et d'assainissement collectif de 3 506,00 € HT et autorise le maire ou un adjoint à signer les devis.

### Charpente bois (Coet Kreiz de Guern)

En attente de l'état des lieux de la charpente conservée après démolition.

## 3) Parkings Rue de la Fontaine

Les travaux de réalisation du parking de la rue de la fontaine vont démarrer le 30 septembre 2025.

## 4) Secrétariat remplacement des PC en vue du passage de Windows 11

Le conseil municipal approuve le remplacement des deux PC du secrétariat, le PC compatible pour migrer en version Windows 11 sera installé à la bibliothèque.

## 5) Divers

### Personnel

Mme Niroj Tarik Ali a été recrutée en CDD 4 mois pour le service à la cantine, l'entretien et l'état des lieux des salles.

### Convention avec le CDG 56 pour le dispositif de signalement obligatoire

Conformément aux dispositions légales, la mise en place d'un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que des agissements sexistes est obligatoire depuis le 1er mai 2020.

Depuis le 1er mai 2020, les collectivités territoriales ont l'obligation de mettre en place un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, ainsi que des agissements sexistes, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Le Centre de Gestion du Morbihan (CDG 56) accepte d'assurer cette mission pour le compte des collectivités, par le biais d'une convention.

Pour les collectivités comptant moins de 9 agents, le tarif annuel est fixé à 60 €.

Suite à l'information transmise lors de la réunion du Comité Social Territorial Départemental (CSTD) en date du 23 septembre 2025, et considérant l'intérêt pour la collectivité de bénéficier de ce service :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré autorise à l'unanimité le maire ou l'un de ses adjoints à signer la convention correspondante et tous documents afférents à cette démarche.

### Bilan : Opération argent de Poche été 2025

Sept jeunes Gonnériens âgés de 16 à 17 ans sont intervenus durant la mission « Argent de poche » entre 5 et 11 demi-journées chacun. Ils étaient encadrés de Laurent, Yohan, Jean-Yves, Rosane, Géraldine et des agents de l'EHPAD.

Ils ont réalisé des travaux de peinture au terrain de foot et aux sanitaires des abords de l'étang, de l'arrosage des fleurs, du désherbage, nettoyage des tables et chaises des salles communales, nettoyage et ranger les jeux à l'Ecole des Couleurs et du ménage à l'EHPAD.

Le coût de cette opération pour 2025 s'élève à 900 €

### Rentrée Scolaire 2025

Les effectifs sont de 44 élèves à l'Ecole des Couleurs et 54 à l'école Sainte-Anne.

### Coupures d'électricité récurrentes

A la suite des interrogations des élus le référent Enedis a expliqué que les récentes coupures d'électricité étaient dues à des défauts fuyants sur la ligne haute tension. Ces défauts seraient dus à la présence de branches d'arbres sur la ligne ou d'oiseaux, liés à des chantiers d'ensilage (particules de maïs qui volent et se déposent sur la ligne), lors du fanage du foin (poussière sur la ligne) irrigation (Gouttelettes d'eau sur la ligne).

### Permanence des assistantes sociales du Département

Le Maire a signé une convention avec les assistantes sociales du Centre Médico-Social du Morbihan. Elles tiendront désormais une permanence sur rendez-vous, chaque jeudi matin des semaines impaires.

### Première réunion de préparation de l'animation de Noël 2025

La commission animation de Noël se réunira le 7 octobre 2025 à 18 heures en mairie pour préparer le programme.

### Réunion voirie en octobre 2025, programme 2025/2026

La commission se réunira prochainement pour préparer un programme de travaux de voirie pour 2026.

### SCOT :

L'enquête publique relative à la révision du document d'urbanisme, le Schéma de Cohérence Territorial se déroulera du 13 octobre au 14 novembre 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h00.